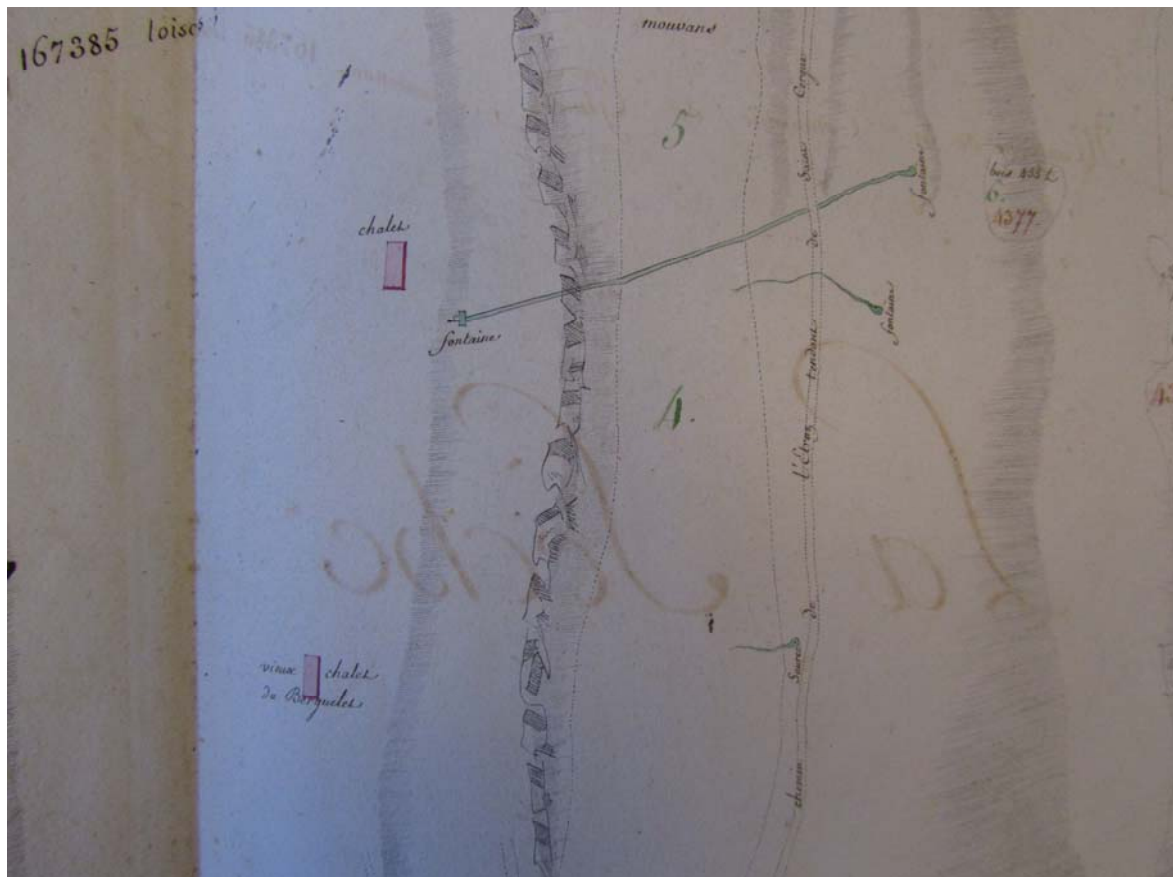
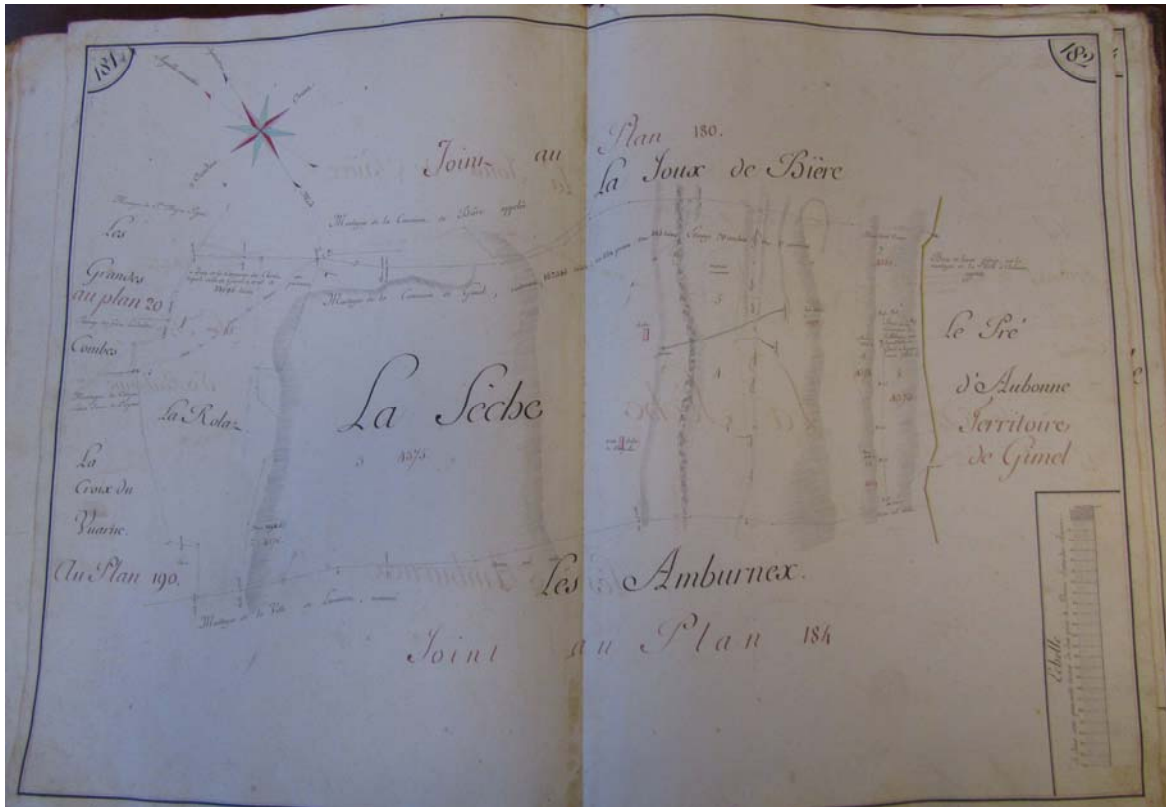


Le Berguelet, à proximité du chalet de la Sèche de Gimel



Les deux extraits ci-dessus, tiré du cadastre de la commune du Chenit de 1814, folios 181 et 182, montrent la position du Berguelet par rapport à la Sèche de Gimel qui figure dans le haut de la carte.

On trouve de même le Berguelet sur la carte IGN de 1785. Il nous apparaît cependant que le cartographe s'est mélangé les pinceaux dans l'attribution des noms aux différents chalets qu'il a pu mettre en place, la position des bâtiments par contre très certainement exacte.



Carte IGN de 1785. Le chalet du Berguelet est situé entre le Pré aux Veaux et la Sèche de Gimel, un positionnement que l'on n'arrive pas à comprendre, le Berguelet devant se trouver beaucoup plus à droite de la carte.



Carte fédérale vers 1980. le chalet du Berguelet se situe 100 mètres plus haut que le parc aux veaux de la Sèche de Gimel, celui-ci à voir dans le bas de la carte.



Les ruines de ce chalet dit déjà vieux chalet sur le cadastre de 1814, soit il y a deux siècles. Il était néanmoins encore debout à l'époque. Vaste chalet de 25 m. de long environ sur 8 m. de large, soit d'une surface de quelque 200 m². Plan de ce fait parfaitement rectangulaire, dans le sens même du pré aux veaux sous-jacent.



Quelques instants avant la découverte des ruines du Berguelet, une classe d'école passait à proximité du chalet de la Sèche de Gimel.



Elle pourrait découvrir bientôt, tout comme nous avons pu le faire quelques minutes auparavant, l'un de ces magnifiques murs du Jura, ici ayant utilisé avec bonheur les anciennes pierres brunes mélangées aux pierres grises d'utilisation plus récente.



Le pré aux veaux du Berguelet ou de la Sèche de Gimel¹. Ses dimensions importantes surprennent quelque peu.

Rares sont les historiens qui ont parlé de cette montagne du Berguelet. Lucien Reymond en témoigne dans une note de la page 57 de son historique de 1864 :

Le Berguelet est une ancienne montagne située à la limite de bise des Amburnez ; elle fait partie aujourd'hui de la Sèche de Gimel ; le chalet était au vent de celui de cette dernière.

Il offre une légère variante dans son historique de 1887, p 61 :

Il se forma au vent de la Sèche un pâturage d'environ vingt-cinq vaches, propriété d'une dame Bikland. Ce pâturage s'appelait le Berguelet (mot dérivé

¹ Voici ce que dit Lucien Reymond de ce genre de parc, Notice de 1887, p. 60 : « Ce Pré-aux-Veaux, qui a donné son nom à la montagne actuelle, était un pré séparé et fermé où l'on mettait pâturer les veaux. Cet usage d'avoir des enclos où l'on parquait le menu bétail s'est conservé longtemps dans nos montagnes. C'était pour les mettre à l'abri de la dent des fauves, surtout des loups, très nombreux à cette époque reculée. Plusieurs mazots ont existé aussi sur les Trois-Chalets. Cette montagne doit son nom à la réunion de trois anciens pâturages ».

Reconnaissons que le fait de parquer des veaux dans un endroit réduit, permettait d'éviter que ceux-ci ne s'égarèrent dans le pâturage et ne soient ainsi la proie des fauves. D'autre part il était plus facile de garder ce jeune bétail dans un espace clos que sur une grande surface. Quant à la protection de simples murs de pâturages contre les loups, ne rêvons pas !

de l'allemand et qui paraît signifier la montagnette) ; il a été annexé à la Sèche de Gimel.

Auguste Piguet, dans : La commune du Chenit au XVIIIe siècle, 1971, p. 44, est quelque peu plus prolix :

Le Berguelet. – Trois allusions à ce quelque peu énigmatique pâturage de vingt-cinq vaches, au vent de la Sèche, et qui sera plus tard annexé à cette montagne. Lucien Reymond signale une batterie entre l'amodiateur Orsenach et cinq de ses fruitiers². La même année, M. de Graffenried fait mettre un bois à bamp sur sa propriété du Berguelet, compromettant ainsi le droit de bochérage. Une consultation entre les trois communes s'ensuivit. Sans doute l'affaire n'alla-t-elle pas plus loin. Une dernière mention, la gagée des fruitiers du Bergelet par Jean-Jaques Rochat des Bioux.



La carte Vallotton dite de Yale, vers 1710, montre la région du Marchairuz où le Moët servira de repère (2/3 du haut et 2/3 à gauche). On se rendra compte par ce document, de la complexité de cette vaste zone dont le nom des alpages put changer au cours des siècles, et cela parfois en fonction même des propriétaires. Voir détail à la page suivante.

² Nous ignorons le texte de Lucien Reymond traitant de cette batterie, et surtout en donnant la date. Nous ignorons donc pour l'heure à quelle époque M. de Graffenried était propriétaire de cet alpage, au XVIIIe siècle probablement.

